

à Dijon le 16 avril 1764.

J'ay vû avec attention Monsieur les lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, j'en conçois pas comment vos vingtièmes peuvent avoir été augmentés. Contre le rapport du vérificateur, si le qu'il vous mande est vrai, il faut qu'il y aye eu erreur.

pour le qui est de l'exemption qu'a obtenu pour 1760 M. Le M^r de St George & la paroisse de St igny de ver, elle n'est pas la seule de cette année là. Il y eut comme vous savez des orages affreux, qui non seulement perdirent la récolte de l'année, mais qui bouleverserent les terres, & les mirent hors d'état d'être travaillées sans des dépenses considérables. Les paroisses firent dresser sur le champ des procès verbaux & le bureau de MM. Les Plus trouva le mal figuré qu'il envoya des commissaires pour le vérifier; ce fut sur leur rapport qu'on exempta par vingtième